



Forum du Champ Lacanien
du Liban

MENSUEL DU FORUM DU CHAMP LACANIEN DU LIBAN

AVRIL 2019

#4



ÉDITORIAL

Qu'est-ce qu'un corps ? C'est un objet chu. Il tombe de l'utérus à la manière d'un *Niederkommen* monstratif. Acting out d'un désir, le corps fait écho à la jouissance orgasmique.

Cette dernière s'y trouve comme métaphorisée ; elle prend corps.

Le corps donc est jouissance. Il est une chair jouissive sur quoi viennent s'inscrire les mots du langage. Le signifiant donc fait tâche sur le corps ; la jouissance devient lettre.

La voix s'inscrit pour signifier la chair chue. On lui donne un nom qui l'épingle. Ça devient Un, fixation mythique à laquelle fait écho la consistance imaginaire du sujet, son image.

Image, jouissance et nom sont donc un corps. Image, jouissance et nom font donc un corps.

Le nouage de l'objet chu est appendu à la perte des objets α . RSI face au vide du *Che Vuoi*. C'est cela le corps.

Mariette Aklé
Éditorialiste

RUBRIQUE DES ACTIVITÉS

Rencontre préparatoire au « Corps noué » ; Commission des Relations Publiques

Une matinée de psychanalyse a été organisée par la Commission des Relations Publiques à Zahlé, le samedi 13 avril 2019. Le but : rencontre préparatoire à la journée d'étude du 4 mai.

Une première mi-temps fut consacrée à l'analyse sur le divan à partir de laquelle fut pensée l'appartenance au Forum et la reconnaissance de l'analyste par quelques-uns.

Une seconde mi-temps fut préparatoire à la journée d'étude « Le Corps noué » qui aura lieu le samedi 4 mai à Beyrouth.

Les interventions furent présentées et discutées avec le public. Une discussion a suivi qui a permis aux personnes présentes de penser l'éthique de l'analyste et l'importance de son passage par le divan.

AGENDA MAI

Samedi 4 : Deuxième journée d'étude FCLL, « Le corps noué »

Samedi 4 : Cocktail dînatoire, « Les délices du corps »

Vendredi 31 : Rencontre autour du cartel



VARIATIONS

Les préparations commencent. Une journée fut décidée ; thème « Le corps noué ». Un dîner va suivre ; ce sont « Les délices du corps ».

La Commission Scientifique prend en charge l'organisation, le comité facilite le travail et les membres du forum s'engagent.

L'argument fut écrit ; on appelle aux interventions. Le FCLL invite quatre membres de l'Épfcl : Marc Strauss, Patrick Barillot (également membre du Forum du Liban), Natacha Vellut et David Bernard.

Treize membres du forum y participent. L'on attaque le corps. Des interventions diverses et variées se préparent ; la commission se charge de lire, de relire, d'accepter et Haifaa Bitar traduit le tout en arabe.

Depuis le corps parlant et son nouage par RSI jusqu'à la métempyscose et le transhumain, le corps fut décortiqué dans ses manifestations symptomatiques, misophonie et phobie d'être touché ; ses habits, la feuille de vigne, le vêtement et le voile ; sa jouissance incestueuse, autiste et mystique ; ses transformations transgenres ; son infertilité, sa sexualité... entre autres.

Parallèlement aux préparations de la journée, la commission décide d'organiser au lieu du dîner, un cocktail dînatoire pour faire mouvoir le corps tout en le faisant manger. L'évolution historique du corps humain fut tracée depuis le Big-Bang jusqu'au transhumain et douze stations furent prévues.

Des tableaux d'affichage sont partout, riches en annotations et histoire.

Est convoqué à l'aide le chef Nicolas Herbault à l'hôtel Le Gray et la commission, représentée par son président Léla Chikhani, œuvre avec le président du Forum, Mounir Chalhoub, à la mise en place du menu dînatoire.

Ce dernier s'est voulu représentatif des diverses stations prévues ; au Big-Bang une cuisine moléculaire est préparée et au transhumain, une nourriture aux goûts extravagants sera servie.

Les autres stations du corps furent également minutieusement pensées et leurs menus décidés. Des variétés inédites du salé, du sucré et du cru ! Mais il s'agit de décorer ! « Les actifs du corps » s'attaquent au travail et quatorze membres se font architectes et décorateurs.

Les achats démarrent ; les stations commencent à prendre forme, les menus sont finalisés ; les goûts commencent à chatouiller le bout des langues. Des réunions quotidiennes font le point du travail et les désirs s'enflamment au sein du forum et chez ses invités.

Il a fallu attendre le 4 mai 2019 pour penser le corps et savourer ses délices.

Attendez-nous au prochain numéro pour en savourer un bout !



« NE PAS CÉDER SUR SON DÉSIR »

JEUNES ÉCRITS

JAD KHOURY

« Ne pas céder sur son désir », que signifie cet aphorisme lacanien ? Comment doit-on le comprendre ?

Lacan fait référence à la position éthique du discours analytique à travers le désir. À priori, le désir appartient au registre symbolique qui est langage, où la loi humanise l'être humain. Or si le désir fait la loi au sujet et le langage fait la loi du désir, alors le manque, la castration sont la loi du désir et causent le sujet.

De même, l'émergence du parlêtre et l'entrée dans le langage ne se réalisent qu'avec un reste, une trace du réel indicible qui serait à la base de la causation du sujet, qui à son tour va désirer ce qui lui manque. C'est l'objet a , cause du désir.

Dans ce sens, l'être parlant ne désire qu'un objet métonymique, car il le désire non pas pour ce qu'il est en lui-même mais pour ce qu'il représente dans l'inconscient.

Ainsi, nouer avec son désir c'est accepter son manque, cette castration symbolique qui limite la jouissance et sa plénitude.

Par ailleurs, l'analyste qui occupe une position éthique spéciale a le désir de savoir qui fait progresser l'analyse et l'analysant dans sa quête de savoir. Qu'en est-il du désir de savoir ?

Comme tout désir, le désir de savoir répond à une demande : l'analysant demande à l'analyste de savoir. *Che vuoi ?* À quoi il essaie de répondre.

Lacan ajoute que « le désir de l'analyste est un désir averti¹ », ce qui veut dire que l'analyste depuis son positionnement par l'analysant en tant que sujet supposé savoir, est averti que ce savoir, il ne le possède pas.

Si l'analyste cède sur ce désir, il tombe dans la jouissance du tout-savoir dérobant ainsi à l'analysant la chance de produire les signifiants qui coordonnent sa jouissance, l'analyste se positionnant de la sorte en place d'agent du discours du maître. Ce dernier, pour assumer sa position de maître, fait semblant de ne rien manquer, un glissement imaginaire va prendre lieu. Il tient sa position de maître d'avoir nié le manque du manque et de faire semblant d'échapper à la castration.

L'analyste par contre n'a pas horreur de la castration. Sa position éthique n'est ni moralisatrice ni surmoïque, ni bien entendu, jouisseuse. Sa position éthique est celle de ne pas céder sur son savoir car dit Lacan, « c'est la seule chose dont on peut être coupable² » ; arrêter de se questionner et renoncer au savoir en aliénant sa subjectivité au discours du maître.

1 Lacan, J. (1959-1960). Séminaire livre VII, *L'éthique de la psychanalyse*. Leçon du 22 juin 1960, p. 232



« NE PAS CÉDER SUR SON DÉSIR »

Dans la séance du 9 avril 1974, dans « Les non-dupes errent », Lacan dit « l'analyste ne s'autorise que de lui-même³ », lui confiant la responsabilité du désir de savoir duquel il s'institue devant quelques autres, dans le sens d'assumer le « ne rien savoir » et sa contrepartie, ou ce qu'il a toujours à savoir.

Ainsi, ne pas céder sur son désir devient la seule garantie du discours analytique.

Références

1. Baietto, M. (2007). Au sujet du désir de l'analyste. *Analyse Freudienne Presse*, 15(1), 79-87. doi:10.3917/afp.015.0079.
2. Dhonte, I. (2010). Le désir dans la subversion lacanienne du sujet : « Ne pas céder sur son désir ». *La revue lacanienne*, 6(1), 121-128. doi:10.3917/lrl.101.0121.
3. Lacan, J. (1959-1960). Séminaire Livre VII, *L'éthique de la psychanalyse*. Leçon du 29 juin 1960. URL : www.staferla.fr
4. Lacan, J. (1973-1974). Séminaire livre XXI, *Les non-dupes errent*. Inédit, Leçon du 9 avril 1974. URL : www.staferla.fr
5. Lemérier, B. (2003). La passe, entre héritage et invention : transmission de la psychanalyse et formation des analystes. *Essaim*, 11(1), 179-195. doi:10.3917/ess.011.0179.
6. Morin, I. (2005). La traversée de la loi. *Psychanalyse*, 4(3), 5-27. doi:10.3917/psy.004.0005.
7. Tardits, A. (2003). L'éthique et le désir de l'analyste. *Essaim*, 1(11), 9-19. doi:10.3917/ess.011.0009.

2 Lacan, J. (1959-1960). Séminaire livre VII, *L'éthique de la psychanalyse*. Leçon du 27 juillet 1960, p. 246

3 Lacan, J. (1973-1974). Séminaire livre XXI, *Les non-dupes errent*. Inédit, Leçon du 9 avril 1974, p. 75